

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : www.mupras.com

à l'égard du traitement des données
akir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Tél: 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 061598

Optique *AS2699* Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : *13121*

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Joulat Mohammed Reda

Date de naissance :

25/10/89

Adresse :

Tél. : *066 177 6408*

Total des frais engagés : *1213* Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Dr Hanane Benkhada Benabderrazik
Pédiatre Spécialiste
416, Anoual Capital Center Bd. Abdelloumen
Angle Ed. Anoual Entrée A, Bur N° 9 - 1er Etage
Tél. 05 22 86 37 21 Cabinet 06 59 93 11 11
Fax 05 22 86 15 32 Urgence 06 63 05 28 12
ICE 02063641000045 - INPE 051023274*

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : *Joulat Hady* Age:

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : *Vaccination*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : *06/10/2013*

Signature de l'adhérent(e) :

[Signature]

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12-05-2023	(C)		300,-	Bentahar Benahmed Spécialiste Centre Ba. A. Boul Tunis - INPE
23-05-2023				06-05-93 06-05-28 09-05-23 Signature : A. Bentahar Bentahar Benahmed Spécialiste Centre Ba. A. Boul Tunis - INPE

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p><i>Pharmacie JUWEI</i></p> <p><i>PHARMAIR</i></p> <p><i>Dr. JUWEI</i></p> <p><i>22, Rue Léonard de Vinci</i></p> <p><i>91310 Essonne</i></p>	<p><i>12/01/23</i></p>	<p><i>913,50</i></p>
		<p><i>INPE:092035401</i></p>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES															
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.															
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.															
	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient												
CŒFFICIENT DES TRAVAUX			<input type="text"/>												
MONTANTS DES SOINS			<input type="text"/>												
DEBUT D'EXECUTION			<input type="text"/>												
FIN D'EXECUTION			<input type="text"/>												
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE														
	<table border="1"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	G	00000000	00000000	B	35533411	11433553
	H	25533412	21433552												
	D	00000000	00000000												
	G	00000000	00000000												
	B	35533411	11433553												
	CŒFFICIENT DES TRAVAUX			<input type="text"/>											
	MONTANTS DES SOINS			<input type="text"/>											
	DATE DU DEVIS			<input type="text"/>											
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession														

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

MUPRAs : Centre Allié Br
à caractère personnel

Dr Hanane Benkhadra Benabderrazik
pédiatre spécialiste

diplômée de la faculté de médecine de Liège Belgique,



الدكتورة حناء بنخضرة بنعبد الرزاق
اختصاصية في أمراض الأطفال والرضيع
خريجة كلية الطب - لييج (بلجيكا)

CASABLANCA, le 12.01.2023

Nourrisson JOUDAT Hady

Age : 14 mois 24 jours

Poids : 11,86 Kg

3641⁰⁰
1 VARIVAX pdre/solv p susp inj : Fl pdre/1

2x60⁰⁰
2 ENTEROGERMINA

Prendre 1 dose le matin et le soir, pendant 8 jours.

6x71,50
3 OSCILLOCOCINUM globule : 6Doses

6 boites

prendre une dose par semaine d'octobre à février.

Dr Hanane BENKHADRA

Casablanca, le -----

416، أنوال كابيتال سانتر شارع عبد المؤمن زاوية شارع أنوال المدخل A المكتب رقم 9 الطابق الأول - الهاتف : 05 22 86 37 27
416, Anoual Capital center, Bd abdelmoumen angle Bd. Anoual entrée A, Bureau N° 9 1^{er} étage - Tél : 05 22 86 37 27 / Cabinet: 06 59 93 11 11

— benkhadrahanan@gmail.com — Urgence : 06.63.05.28.12 — المستعجلات : 12 — Sur rendez-vous —

70082961/00-1

Lot

U030474

Informations au patient

VARIVAX®

Vaccin à virus vivant contre la varicelle

Formulation stable réfrigérée

La présente notice contient des informations relatives à cette notice avant de faire vacciner votre enfant. Si vous avez d'autres questions ou si vous avez lu cette notice et que vous souhaitez la donner à votre médecin, n'est qu'un résumé.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez discuter avec votre médecin ou votre pharmacien au sujet de VARIVAX. Seul votre médecin peut décider si VARIVAX vous convient ou convient à votre enfant.

Qu'est-ce qu'est VARIVAX et comment agit-il?

VARIVAX est également connu sous le nom de vaccin à virus vivant contre la varicelle. Il s'agit d'un vaccin à virus vivant administré sous forme d'injection. Il contribue à prévenir la varicelle.

VARIVAX contient une forme affaiblie du virus de la varicelle.

VARIVAX agit en aidant le système immunitaire à vous protéger ou protéger votre enfant contre la varicelle.

VARIVAX peut ne pas protéger tous ceux qui le reçoivent.

VARIVAX ne traite pas la varicelle une fois que vous ou votre enfant l'aurez contracté.

Que faut-il savoir sur la varicelle?

La varicelle est une maladie qui survient le plus souvent chez les enfants âgés de 5 à 9 ans. Elle peut être transmise aux autres personnes. La maladie peut entraîner des maux de tête, de la fièvre et un malaise général. Ces symptômes sont suivis d'une éruption irritante qui peut se

700712691001
4679
1-00/01/00

EXP

30-09-2023



potassium monobasique.

Qu'est-ce que VARIVAX extérieur?

Varivax est une suspension dans un flacon unidose de 0,5 ml à être reconstitué avec le flacon de diluant.

- Poudre et solvant pour flacon unidose (0,5 ml) en verre muni d'un bouchon butyle et un capuchon + flacon de diluant.

- Poudre et solvant pour flacon unidose (0,5 ml) en verre muni d'un bouchon butyle et un capuchon + flacon de diluant.

Comment conserver VARIVAX?

Tenir ce vaccin hors de la portée des enfants.

A conserver au réfrigérateur à l'abri de la lumière.

A utiliser dans les 24 heures de la reconstitution.

Le vaccin doit être administré dans les 24 heures de la reconstitution.

NOTICE : INFORMATION DE L'UTILISATEUR

Enterogermina® 2 milliards/5 ml

Enterogermina® 2

Spores de *B. clausii* p.

Veuillez lire attentivement informations importantes

Vous devez toujours prendre votre médecin ou votre pharmacien

- Gardez cette notice. Vous
- Adressez-vous à votre médecin
- Si vous avez des questions

GTIN: 03582910075455

SN: 1239257E94M7FC

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain seba Casablanca
Enterogermina 2 milliards

susp b 10 fl 5 ml

P.P.V : 60,00 DH



5 118001 081653

Lot/Batch: 21382

Fab/Mfg: 09/2022

EXP.: 08/2024

ion buvable

OFI

nfient des

olice au pa



Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Enterogermina?

- Comment prendre Enterogermina
- Quels sont les effets indésirables éventuels
- Comment conserver Enterogermina
- Informations supplémentaires

1. QU'EST-CE QUE ENTEROGERMINA ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ

Enterogermina est un médicament composé d'une suspension de spores de *Bacillus clausii*. Ces spores sont naturellement présentes dans l'intestin et ne peuvent pas déclencher de maladies (elles sont dépourvues de tout potentiel infectieux).

Enterogermina est utilisé pour :

- la prévention et le traitement de l'altération de l'équilibre normal de la flore bactérienne intestinale (dysmicrobisme intestinal) et des carences en vitamines dans l'organisme consécutives au déséquilibre de la flore bactérienne intestinale (dysvitaminoses endogéniques) ;
- le traitement d'appoint dans le rééquilibrage de la flore intestinale perturbée par une antibiothérapie ou tout autre traitement médicamenteux ;
- Le traitement des troubles digestifs aigus et chroniques survenant chez le nourrisson allaité en lien avec une intoxication, un déséquilibre de la flore microbienne intestinale (dysmicrobisme intestinal) ou une carence en vitamines (dysvitaminose).

Education sanitaire

La flore microbienne intestinale constitue une véritable barrière de défense contre les bactéries nuisibles. Son équilibre peut être perturbé par des infections intestinales, des intoxications, des troubles alimentaires, des modifications du régime alimentaire et l'utilisation d'antibiotiques. Ce déséquilibre se manifeste par une diarrhée, des douleurs abdominales et une augmentation de la présence d'air dans l'intestin.

En l'absence d'amélioration ou si vous remarquez une aggravation des symptômes après une courte période de traitement, parlez-en à votre médecin.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE ENTEROGERMINA

Contre-indications :

Ne prenez jamais Enterogermina

- Si vous êtes allergique aux spores de *Bacillus clausii* polyantibio-résistantes ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament (mentionnés dans la rubrique 6).

Précautions d'emploi ; mises en garde spéciales :

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre Enterogermina.

Ce médicament est destiné exclusivement à l'administration orale. Il ne doit pas être injecté ni administré par une autre voie.

PACKAGE LEAFLET : INFORMATION FOR THE USER

Enterogermina® 2 billion/5 ml, oral suspension

Enterogermina® 2 billion, hard capsules

Spores of polyantibiotic-resistant *Bacillus clausii* - oral use

Read this leaflet carefully before you start taking this medicine.

- Always take this medicine exactly as described in this leaflet.
- Keep this leaflet. You may need to read it again.
- If you would like more information or advice, ask your doctor or pharmacist.
- If you experience any of the undesirable effects, including those listed below, see section 4.
- Talk to your doctor if you do not notice any improvement.

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,

Ain sebaâ Casablanca

Enterogermina 2 milliards

susp b 10 fl 5 ml

P.P.V : 60,00 DH



5 1180 01 08 1653

GTIN: 03582910075455

SN: 123921 TXMG F634

Lot/Batch: 21253

Fab/Mfg: 06 / 2022

EXP.: 05 / 2024



What is in this leaflet :

1. What Enterogermina is and what it is used for
2. What you should know before taking Enterogermina
3. How to take Enterogermina
4. Possible side effects
5. How to store Enterogermina
6. Further information

1. WHAT ENTERGERMINA IS

Enterogermina is a spore-forming bacterium with a high causing capacity (without pathogenic ability).

Enterogermina is used for:

- the prevention and treatment of the alteration of the normal balance of intestinal flora (gut microbiota) and vitamin deficiencies in the body resulting from the imbalance of intestinal flora (endogenous avitaminosis),
- coadjuvant treatment to restore intestinal microbial flora altered during treatment with antibiotics or chemotherapy;
- the treatment of acute and chronic gastro-intestinal diseases of infants caused by poisoning or alteration of the normal balance of intestinal flora (intestinal dysbiosis) or vitamin deficiencies in the organism (avitaminosis).

Health education notes

The intestinal bacterial flora constitutes a real defensive barrier against harmful bacteria. Its balance can be upset by intestinal infections, poisoning, food disorders, changes in diet or use of antibiotics. This imbalance manifests itself as diarrhoea, abdominal pain and an increase in air in the intestine.

Talk to your doctor if you do not notice any improvements or if you notice a worsening of symptoms after a brief period of treatment.

2. WHAT YOU NEED TO KNOW BEFORE YOU TAKE ENTERGERMINA

Contra-indications :

Do not take Enterogermina

- if you are allergic to spores of polyantibiotic-resistant *Bacillus clausii* or any of the other ingredients of this medicine (listed in section 6).

Appropriate precautions for use ; Special warnings :

Warnings and precautions

Talk to your doctor or pharmacist before taking Enterogermina.

This medication is for oral use only. Do not inject or administer through other routes. Improper use of the medicine can cause severe anaphylactic reactions such as anaphylactic shock.

During treatment with antibiotics, ingest Enterogermina between one administration and the other of the antibiotic.

If you notice the presence of corpuscles, or of tiny particles in the Enterogermina vials, that does not mean the product is impaired, as these are simply clusters of *Bacillus clausii* spores.

Other medicines and Enterogermina

Inform your doctor or your pharmacist if you are taking, have recently taken or could take any other medicine, including over-the-counter medication.

No disorders (interactions) are envisaged concerning the association between Enterogermina and other medicines.

oscillococcinum®

DOSE

COMPOSITION

Extrait filtré de foie et de cœur d'Arnaudier.
Excipients (saccharose, lactose)



l'ensemble du médicament est destiné à la

EXP.: 07/2026
LOT: 3H0362
CIP: 34009362611007

INDICATIONS

États grippaux.

Oscillococcinum est un médicament homeopathique.

PRÉSENTATIONS

Dose-globules de 1 g environ.

Boîte de 1 dose, boîte de 6 doses ou boîte de 30 doses.

MODE D'EMPLOI

Laisser fondre sous la langue le contenu entier du tube-dose.

Pour les nourrissons : laisser fondre dans un peu d'eau et donner à la cuiller ou au biberon.

Prendre Oscillococcinum à distance des repas, 1/4 d'heure avant ou 1 heure après.

Oscillococcinum sera d'autant plus efficace et rapide d'action qu'il sera pris de façon précoce, dès les premiers symptômes de l'état grippal.

POSOLOGIE USUELLE

La posologie varie selon le moment où l'on intervient :

- **Pendant la période hivernale :**
prendre une dose par semaine.

- **État grippal à son début :**
prendre une dose le plus tôt possible.

Répéter éventuellement 2 à 3 fois à 6 heures d'intervalle.

- **État grippal déclaré :**
prendre une dose matin et soir pendant 1 à 3 jours.

BOTTU SA
PPV: 71 DH 50

oscillococcinum®

DOSE

COMPOSITION

Extrait filtré de foie et de cœur d'Arnaudier.
Excipients (saccharose, lactose)



l'ensemble du médicament est destiné à la

EXP.: 07/2026
LOT: 3H0362
CIP: 34009362611007

INDICATIONS

États grippaux.

Oscillococcinum est un médicament homeopathique.

PRÉSENTATIONS

Dose-globules de 1 g environ.

Boîte de 1 dose, boîte de 6 doses ou boîte de 30 doses.

MODE D'EMPLOI

Laisser fondre sous la langue le contenu entier du tube-dose.

Pour les nourrissons : laisser fondre dans un peu d'eau et donner à la cuiller ou au biberon.

Prendre Oscillococcinum à distance des repas, 1/4 d'heure avant ou 1 heure après.

Oscillococcinum sera d'autant plus efficace et rapide d'action qu'il sera pris de façon précoce, dès les premiers symptômes de l'état grippal.

POSOLOGIE USUELLE

La posologie varie selon le moment où l'on intervient :

- **Pendant la période hivernale :**
prendre une dose par semaine.

- **État grippal à son début :**
prendre une dose le plus tôt possible.

Répéter éventuellement 2 à 3 fois à 6 heures d'intervalle.

- **État grippal déclaré :**
prendre une dose matin et soir pendant 1 à 3 jours.

BOTTU SA
PPV: 71 DH 50

oscillococcinum®

DOSE

COMPOSITION

Extrait filtré de foie et de cœur d'Arnaudier.
Excipients (saccharose, lactose)



l'ensemble du médicament est destiné à la

EXPI.: 07/2026
LOT: 3H0362
CIP: 34009362611007

INDICATIONS

États grippaux.

Oscillococcinum est un médicament homeopathique.

PRÉSENTATIONS

Dose-globules de 1 g environ.

Boîte de 1 dose, boîte de 6 doses ou boîte de 30 doses.

MODE D'EMPLOI

Laisser fondre sous la langue le contenu entier du tube-dose.

Pour les nourrissons : laisser fondre dans un peu d'eau et donner à la cuiller ou au biberon.

Prendre Oscillococcinum à distance des repas, 1/4 d'heure avant ou 1 heure après.

Oscillococcinum sera d'autant plus efficace et rapide d'action qu'il sera pris de façon précoce, dès les premiers symptômes de l'état grippal.

POSOLOGIE USUELLE

La posologie varie selon le moment où l'on intervient :

- **Pendant la période hivernale :**
prendre une dose par semaine.

- **État grippal à son début :**
prendre une dose le plus tôt possible.

Répéter éventuellement 2 à 3 fois à 6 heures d'intervalle.

- **État grippal déclaré :**
prendre une dose matin et soir pendant 1 à 3 jours.

BOTTU SA
PPV: 71 DH 50

oscillococcinum®

DOSE

COMPOSITION

Extrait filtré de foie et de cœur d'Arnauc de la Souche
Excipients (saccharose, lactose)



Emballage destiné à la vente au détail

EXP.: 07/2026
LOT: 3H0362
CIP: 34009362611007

INDICATIONS

États grippaux

Oscillococcinum est un médicament homeopathique.

PRÉSENTATIONS

Dose-globules de 1 g environ.

Boîte de 1 dose, boîte de 6 doses ou boîte de 30 doses.

MODE D'EMPLOI

Laisser fondre sous la langue le contenu entier du tube-dose.

Pour les nourrissons : laisser fondre dans un peu d'eau et donner à la cuiller ou au biberon.

Prendre Oscillococcinum à distance des repas, 1/4 d'heure avant ou 1 heure après.

Oscillococcinum sera d'autant plus efficace et rapide d'action qu'il sera pris de façon précoce, dès les premiers symptômes de l'état grippal.

POSOLOGIE USUELLE

La posologie varie selon le moment où l'on intervient :

- **Pendant la période hivernale :**
prendre une dose par semaine.

- **État grippal à son début :**
prendre une dose le plus tôt possible.

Répéter éventuellement 2 à 3 fois à 6 heures d'intervalle.

- **État grippal déclaré :**
prendre une dose matin et soir pendant 1 à 3 jours.

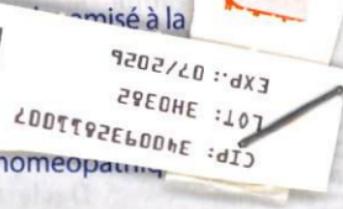
BOTTU SA
PPV: 71 DH 50

oscillococcinum®

DOSE

COMPOSITION

Extrait filtré de foie et de cœur d'Arnauc de la Souche
Excipients (saccharose, lactose)



INDICATIONS

États grippaux

Oscillococcinum est un médicament homeopathique.

PRÉSENTATIONS

Dose-globules de 1 g environ.

Boîte de 1 dose, boîte de 6 doses ou boîte de 30 doses.

MODE D'EMPLOI

Laisser fondre sous la langue le contenu entier du tube-dose.

Pour les nourrissons : laisser fondre dans un peu d'eau et donner à la cuiller ou au biberon.

Prendre Oscillococcinum à distance des repas, 1/4 d'heure avant ou 1 heure après.

Oscillococcinum sera d'autant plus efficace et rapide d'action qu'il sera pris de façon précoce, dès les premiers symptômes de l'état grippal.

POSOLOGIE USUELLE

La posologie varie selon le moment où l'on intervient :

- **Pendant la période hivernale :**
prendre une dose par semaine.

- **État grippal à son début :**
prendre une dose le plus tôt possible.

Répéter éventuellement 2 à 3 fois à 6 heures d'intervalle.

- **État grippal déclaré :**
prendre une dose matin et soir pendant 1 à 3 jours.

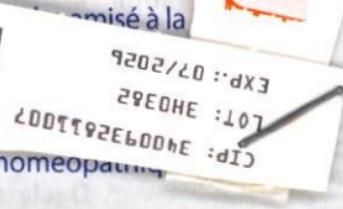
BOTTU SA
PPV: 71 DH 50

oscillococcinum®

DOSE

COMPOSITION

Extrait filtré de foie et de cœur d'Arnauc de la Souche
Excipients (saccharose, lactose)



INDICATIONS

États grippaux

Oscillococcinum est un médicament homeopathique.

PRÉSENTATIONS

Dose-globules de 1 g environ.

Boîte de 1 dose, boîte de 6 doses ou boîte de 30 doses.

MODE D'EMPLOI

Laisser fondre sous la langue le contenu entier du tube-dose.

Pour les nourrissons : laisser fondre dans un peu d'eau et donner à la cuiller ou au biberon.

Prendre Oscillococcinum à distance des repas, 1/4 d'heure avant ou 1 heure après.

Oscillococcinum sera d'autant plus efficace et rapide d'action qu'il sera pris de façon précoce, dès les premiers symptômes de l'état grippal.

POSOLOGIE USUELLE

La posologie varie selon le moment où l'on intervient :

- **Pendant la période hivernale :**
prendre une dose par semaine.

- **État grippal à son début :**
prendre une dose le plus tôt possible.

Répéter éventuellement 2 à 3 fois à 6 heures d'intervalle.

- **État grippal déclaré :**
prendre une dose matin et soir pendant 1 à 3 jours.

BOTTU SA
PPV: 71 DH 50